

Formation conduite routière : Utilisation et conduite des véhicules de fonction

Objectifs pédagogiques

Utiliser et conduire en sécurité les véhicules administratifs de service ou de fonction, prévenir les risques routiers, vérifier l'état du véhicule (usure des pneus, contrôle des niveaux, état et fonctionnement des équipements de sécurité, ...), respecter les consignes en cas de panne ou d'accident (protocole interne, constat amiable, ...).

A l'issue de la formation, les participants devront être capable:

- d'utiliser et de conduire les véhicules de services ou de fonction, en respectant la réglementation en vigueur, ainsi que les procédures instaurées par la collectivité,
- de connaître les dernières évolutions du code de la route et autres contraintes de conduite exigeant l'évolution des comportements,
- d'identifier les équipements et les mesures de prévention adaptées et aux procédures existantes, en lien avec les contraintes de l'activité et celles prévues dans le document unique,
- de maîtriser la prévention des risques professionnels : acquérir les réflexes et les méthodes permettant d'améliorer sa sécurité et celle des autres, passagers et usagers, en agissant sur les comportements (facteurs humains), sur les facteurs techniques et environnementaux.

Public

- Tout agent amené à effectuer des déplacements régulier et à utiliser un véhicule de service ou de fonction.
- **Pré requis :** Permis B valide

Durée

- 1 jour (7h00)

Programme de formation

➤ **Approche comportementale du risque et de ses conséquences et sensibilisation aux notions d'insécurité et de sécurité par la Méthode RDT© :**

- mise en évidence du parallèle entre les accidents "Route - Domicile - Travail", - analyse des risques liés à l'activité, à la négligence ou la malveillance, par une approche comportementale du risque et de ses conséquences,
- les bases nécessaires à la mise en œuvre des moyens de prévention,
- le recueil des attentes et des objectifs opérationnels du participant,
- la mise en perspective des attentes individuelles avec les objectifs de la formation,
- la prise en compte des expériences du participant.

➤ **Que savons-nous exactement ?**

- **Le quiz interactif :** un diaporama de type examen du code de la route, sous forme de questions/réponses, en appui d'une grille de réponses multi-choix pour les participants. Les évolutions récentes du code de la route.

Formation conduite routière : Utilisation et conduite des véhicules de fonction

- Responsabilités et obligations des utilisateurs et des conducteurs :

- les points clefs de la législation,
- responsabilité pénale et civile de l'utilisateur.

➤ **Notre étude cas** : analyse d'une vidéo qui comporte 3 scénarios dans lesquels nous suivons la vie de trois personnages qui se retrouvent dans une situation de conduite à risques.

Mise en évidence des aspects suivants :

- le comportement du conducteur (bavardage, usage du téléphone, fatigue, inattention, prise de médicaments, alcool, rythme de vie, impact de la situation personnelle, ...),
- l'état du véhicule,
- le contexte professionnel,
- l'environnement physique.

Le formateur introduira, au moment des restitutions, des compléments d'informations et de recommandations ciblés sur :

- les extraits clefs du code pénal et civil, du code du travail, du code de la route, et du code de la sécurité sociale et de la santé publique,
- l'impact de l'alcool, la fatigue, les drogues, les médicaments et l'hygiène de vie, - les sanctions : pénales et civiles, les amendes,
- les sanctions administratives à l'encontre du salarié (fonctionnaire ou contractuel).

➤ **Règles particulières :**

- utilisation d'un véhicule de service ou de fonction à titre personnel, le trajet domicile-travail, le co-voiturage,
- responsabilités et risques pour l'utilisateur et les personnes transportées,
- l'accident ou l'incident pendant le travail ou sur le trajet domicile-travail, les dégradations sur les véhicules par accident ou incident, par omission involontaire ou volontaire des règles, consignes, etc.
- l'usage du véhicule personnel en mission.

➤ **Notre application pratique :**

Sur un simulateur de conduite nomade avec logiciel de conduite pour conducteur expérimenté (avec volant, pédales, boîte de vitesse, ainsi que trois écrans), sont abordés :

- la conduite en sécurité en zone urbaine et sur autoroute,
- l'analyse des erreurs de conduite élémentaires du parcours réalisé, avec propositions de suggestions d'améliorations,
- l'état du véhicule : pneumatiques, systèmes d'assistance, amortisseurs, etc. - l'impact de l'environnement physique, notamment de la météorologie : neige, pluie, brouillard, soleil,
- le comportement en cas de panne, d'incident ou presque accident (éclatement de pneus, freinage d'urgence),
- l'altération physiologique du conducteur (alcool, myopie, ...),
- risques et conséquences liés aux contraintes et aux exigences particulières pouvant perturber la conduite : modification de l'itinéraire, bavardage, sollicitations diverses du conducteur (telle que dans une situation réelle, le formateur jouera le rôle d'un passager perturbateur).
- notion d'éco-conduite et objectif de la démarche.

Formation conduite routière : Utilisation et conduite des véhicules de fonction

➤ La gestion du temps par objectifs (GTO) :

- l'anticipation, la planification et la gestion des priorités,
- les facteurs de stress mis en exergue par les participants,
- le cloisonnement des objectifs à réaliser dans la journée professionnelle de ceux de la vie personnelle, pour mieux maîtriser son stress et les imprévus.

➤ Les actions préventives ou comment devenir acteur de la prévention :

- le respect des consignes et procédures internes,
- le Document Unique et la conduite des véhicules,
- l'organisation du travail et des trajets,
- l'entretien des véhicules,
- la boucle de l'amélioration continu

➤ Bilan et synthèse de la formation

Méthodes et moyens Pédagogiques

La présente formation propose une boîte à outils complète, pragmatiques et ciblés, faciles à acquérir, immédiatement exploitables pour utiliser et conduire en sécurité les véhicules de service ou de fonction, dans le respect de la réglementation en vigueur, prévenir les risques routiers, assurer un premier niveau d'entretien, respecter les consignes en cas de panne ou d'accident.

Cette boîte à outils que nous proposons comporte :

➤ **La méthode RDT** est une approche interactive qui permet de mettre en évidence un parallèle entre les accidents "Route - Domicile - Travail", les stagiaires auront acquis à l'issue de la formation une sensibilisation à l'analyse des risques liés à l'activité, à la négligence ou la malveillance, par une approche comportementale du risque et de ses conséquences, ainsi que les bases nécessaires à la mise en œuvre des moyens de prévention.

Cette méthode permet également :

- le recueil des attentes et des objectifs opérationnels du participant,
- la mise en perspective des attentes individuelles avec les objectifs de la formation,
- la prise en compte des expériences du participant.

➤ **Le quiz interactif**, sous forme d'un diaporama de type examen du code de la route, sous forme de questions/réponses, en appui d'une grille de réponse multi-choix pour les participants. Les diapositives seront axées principalement sur les évolutions récentes du code de la route.

➤ **La projection d'une vidéo**, qui comporte 3 scénarios dans lesquels nous suivons la vie de trois personnages qui se retrouvent dans une situation de conduite à risques (bavardage, usage du téléphone, fatigue, inattention, prise de médicaments, alcool...). A partir de ces scénarios les participants devront analyser quatre items: le comportement du conducteur, l'état du véhicule, le contexte professionnel et l'environnement physique. Les stagiaires seront répartis en trois binômes, chaque binôme ayant en charge l'analyse d'un scénario. Cette analyse se fera sur la base d'une grille d'observations qui leur sera distribuée au préalable. La restitution se fera avec le formateur, en guise d'outils évaluation en cours de formation.

Formation conduite routière : Utilisation et conduite des véhicules de fonction

- **La GTO** (gestion du temps par objectifs), est une méthode qui consiste à proposer aux participants des moyens personnalisés et concrets d'anticipation, de planification et de gestion des priorités. Cette méthode est mise en œuvre à partir des facteurs de stress mis en exergue par les participants. Les stagiaires apprendront ainsi à cloisonner les objectifs à réaliser dans la journée professionnelle de ceux de la vie personnelle, en maîtrisant ainsi son stress et les imprévus.
- **En option, nous proposons un simulateur de conduite nomade avec logiciel de conduite** pour conducteur expérimenté comportant le volant, les pédales, la boîte de vitesse ainsi que trois écrans et un ordinateur. Ce logiciel permet d'aborder la conduite en sécurité en zone urbaine et sur autoroute. Le simulateur permet d'analyser les erreurs de conduite élémentaires en visionnant le parcours réalisé, et propose des suggestions d'améliorations. Le formateur pourra modifier l'état du véhicule, (pneumatiques, systèmes d'assistance, amortisseurs...) et la météorologie (neige, pluie, brouillard, soleil). Il sera également possible de déclencher diverses pannes, de simuler un éclatement de pneus ou encore un freinage d'urgence, et travailler en vision altérée (alcool, myopie). Tels que dans une situation réelle, le formateur jouera le rôle d'un passager ayant des contraintes et des exigences particulières pouvant perturber la conduite (ex: modification de l'itinéraire, bavardage, sollicitations diverses du conducteur...). En complément de la conduite en sécurité, la notion d'éco-conduite pourra être intégrée dans la démarche.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des connaissances relatives aux évolutions du code de la route (lors des résultats du quizz);
- Evaluation de la capacité à analyser les situations à risques et à proposer des actions correctives (lors de la restitution des travaux d'analyse de la vidéo);
- Evaluation comportementale face à une situation de stress (lors d'une mise en situation GTO);
- Evaluation des comportements sécuritaires lors de la conduite d'un véhicule (lors de l'activité sur le simulateur).
- Production d'une attestation de formation.